



Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 26 Novembre 2024

19 présents sur 24 Administrateurs
(12 CGT - 3 CFE/CGC - 3 CFDT - 1 FO)

Le Président remercie l'ensemble des Elus et Collègues qui lui ont apportés leur soutien pendant sa période d'arrêt maladie.

1. Validation des changements de Mandats

Le Conseil d'Administration valide le changement de mandat suivant :

- Le remplacement de Monsieur VAZ Dorian par Monsieur NICOLAS Matthieu au Bureau de la SLVie Ardennes Sud pour la Délégation CGT.

Délibération N° 2024-55
(Pour à l'unanimité)

2. Validation du PV de CA du 24 Septembre 2024

Le Conseil d'Administration valide le PV de Conseil d'Administration du 24 Septembre 2024.

Délibération N° 2024-56
(Pour à la majorité)
1 CFDT- 12 CGT - 3 CFE/CGC et 1 FO : Pour
2 CFDT : Abstention

3. Retour sur le Bureau CA du 25 Octobre 2024

La 1^{ère} Vice-Présidente fait un retour sur le Concert avec Orchestre Philharmonique qui s'est déroulé à la Basilique SAINT-REMI de Reims à l'occasion d'Octobre Rose 2024.

Malgré l'implication de notre CMCAS dans le projet (vente de places, impressions de flyers et affiches, production de 600 pin's) : Sur place, l'accueil a été plutôt mitigé, aucun concernant la CMCAS de la part du Centre Ressource Reims et la vente des pin's n'a pas été effectuée.

L'ensemble des Bénéficiaires sur place était ravi du concert.

Un abondement des recettes sera tout de même proposé au prochain CA.

Le Président informe que nous n'avons pas de retour de la procédure en cours avec les autorités Belges à la suite de l'usurpation d'immatriculation de l'un des véhicules de notre CMCAS et utilisée en Belgique.

Le Président informe qu'à ce jour, le Véhicule de la Présidence OPEL Mokka n'est toujours pas livré, et, de ce fait, des relances sont faites régulièrement auprès du Concessionnaire OPEL de Charleville Mézières.

Le Président informe que les fuites de toiture à la salle d'activités Murgier ont été résolues par un Couvreur. (Réfection de la toiture, seules les plaques du plafond restent à changer).

Compte tenu des problématiques rencontrées pour obtenir le Tarif Particulier GAZ à la Salle d'Activités Murgier : le Président demande à la SLVie Marne d'étudier la possibilité d'équiper cette salle de radiateurs électriques.

Le Président rappelle que la réunion Elus-Pros pour anticiper le départ en inactivité de l'Assistante Action Sanitaire et Sociale, mais aussi dans le but d'améliorer le fonctionnement du Réseau Solidaire de la CMCAS, a eu lieu le Lundi 28 Octobre 2024. A ce titre, une feuille de route est en cours entre les Professionnels de la Filière Action Sanitaire et Sociale et les Bénévoles du Réseau Solidaire de la CMCAS.

4. Informations du Président

Le Président rappelle que les deux formations IFOREP sont prévues courant Décembre avec :

- 13 Elus de la CMCAS inscrits à la Formation « Nouveaux Elus des Activités Sociales » programmée du 3 au 6 Décembre 2024 à Reims (le Site ENEDIS Saint Charles).
- 12 Bénévoles de la CMCAS inscrits à la Formation « Bénévoles du Réseau Solidaire » programmée du 17 au 19 Décembre 2024 à la Salle d'Activités MURGIER de Reims.

Il ajoute qu'une Formation « Commission de Contrôle Financier » aura lieu les 28 et 29 Janvier 2025 au Village Vacances CCAS de Kaysersberg. A ce titre, 2 Membres de la Commission de Contrôle Financier de notre CMCAS participeront à cette session.

Le Président de la SLVie Ardennes Sud rappelle que dans le cadre du déménagement du Site ENEDIS Prairie de Charleville Mézières, les Employeurs refusent d'héberger le Personnel de la CCAS dans les nouveaux locaux. Par conséquent, il informe les Administrateurs qu'un dossier d'études d'Achat d'une Salle d'Activités pouvant inclure le Personnel de la CCAS est en cours d'instruction.

Il ajoute qu'il est en attente d'éléments de la part du Territoire Grand Est, d'éléments relatifs aux Charges Administratives qui s'appliqueraient compte tenu de l'hébergement du Personnel CCAS dans les locaux de la CMCAS dans le cas où ce projet aboutirait.

Le dossier sera présenté aux Administrateurs dans un Bureau de CA Extraordinaire le 20 Décembre 2024.

5. Informations du Territoire

Le Directeur Opérationnel est excusé à ce Conseil d'Administration, cependant, les Administrateurs rappellent qu'un Représentant du Territoire Grand Est doit être présent à chaque Conseil d'Administration et Bureau du CA, comme le prévoit le Plan Local d'Action 2024 entre le Territoire Grand Est et la CMCAS Ardennes Aube Marne.

Le Président informe qu'il a toutefois reçu des informations de la part du Directeur Opérationnel :

- 178 demandes d'Aides Sportives Artistiques et Culturelles ont été traitées depuis le 22 Octobre 2024 jusqu'à ce jour.
- À la suite du départ de l'Assistante Action Sanitaire et Sociale, que son remplacement ne pourra pas intervenir avant le 1^{er} Mars 2025. Dans l'immédiat et à titre provisoire, les Assistants Action Sanitaire-Santé/Prévention du Territoire prendront en charge les dossiers d'Ardennes Aube Marne.
- Affectations prévisionnelles colonies : à ce jour, 15 jeunes de la CMCAS Ardennes Aube Marne sont affectés à Givry en Argonne pour les Vacances de Février 2025.

6. Validation des BAFA

Le Conseil d'Administration est informé, pour l'année 2025, que 5 de nos Jeunes Bénéficiaires, puissent bénéficier d'une prise en charge de la Formation BAFA par la CCAS.

Les Administrateurs décident, sur proposition de la Filière Séjours Activités et du Vice-Président Délégué, Monsieur Arnaud MONNET, qui ont participé aux différents entretiens (15 entretiens sur 18 candidatures reçues), de déclarer aptes les jeunes suivants :

- CHOPPLET Coline
- GUAY Maxime
- BLEURVACQ Juline
- SEGUIN Maëline
- LEROY Jeanne

Le Vice-Président Délégué rajoute que 3 jeunes sont sur liste d'attente en cas de désistement ou de possibilité de financement supplémentaire.

Délibération N° 2024-57
(Pour à la majorité)
CGT - CFE/CGC et FO : Pour
CFDT : Abstention

7. Retour sur les Assemblées Générales des CMCAS et de l'IFOREP

Le Vice-Président Délégué présente un résumé des principales informations et rappelle que les comptes rendu des Assemblées Générales des CMCAS et de l'IFOREP ont été envoyé en annexe de ce Conseil d'Administration.

8. Point Financier 2024

La Trésorière Générale présente le dernier Suivi de Budget 2024.

Pour donner suite à la Commission Achat du 25 Octobre 2024, le Conseil d'Administration valide :

- L'achat d'une machine de sport pour l'Association ASEGA Musculation de Nogent chez ESSENTIEL FORME pour un montant de 2 500 € TTC.
- L'achat d'un lave-vaisselle pour la Salle d'Activités de Murgier de Reims par un accord de principe d'achat avec un prix maximum de 600 € TTC.
- L'achat d'un grillage pour la Salle d'Activités de Pierson de Troyes chez BRICO LECLERC pour un montant de 628,21 € TTC.

Délibération N° 2024-58
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident les Transferts de budget suivants pour la SLVie Ardennes Sud :

- Le Budget de l'Activité Balltrap 410550SR100 de 500 € sur la ligne budgétaire Soirée Beaujolais 2356SR102 ce qui porte le budget total à 1 500 €
- Le Budget de l'Activité Saint Nicolas 39SR101 de 1 000 € et le Budget de l'Activité Karaoké 2356SR100 de 600 € sur la ligne budgétaire Arbre de Noël 002SR100 ce qui porte le budget total à 7 600 €

Délibération N° 2024-59

(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident l'achat de 3 abonnements Gmail renouvelables pour les SLVies Marne, Aube Est et Ardennes Sud, afin de faciliter la communication par mail avec les Bénéficiaires.

Délibération N° 2024-60

(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident le renouvellement de l'Aide Sportive Artistique et Culturelle pour la période scolaire de Septembre 2024 à Août 2025 avec une date butée des retours des dossiers en SLVie fixée au 31 Janvier 2025.

Délibération N° 2024-61

(Pour à l'unanimité)

9. Vote du Budget 2025

• **Aide à la location**

Les Administrateurs décident, après avoir pris connaissance des éléments, de reconduire le Règlement de l'Aide à la Location de véhicules utilitaires pour l'exercice 2025.

Délibération N° 2024-62

(Pour à l'unanimité)

• **Remboursement de frais Elus et Mandatés**

Les Administrateurs valident le maintien des remboursements des frais Kilométriques à 0,41 € et l'application des Tarifs des IEG (Cadres) 2025 pour les autres frais de remboursements (repas, hôtel...) aux Elus et Mandatés, dans le cadre de leurs fonctions, et après accord du Président de la CMCAS ou de l'Administrateur Délégué.

Délibération N° 2024-63

(Pour à l'unanimité)

• **Aide Apprentissage de la nage**

Les Administrateurs décident de reconduire le Règlement « Aide à l'apprentissage de la nage » issue de la Commission Activités Régionales avec les mêmes modalités et d'attribuer un budget de 500 € pour l'année 2025.

Délibération N° 2024-64

(Pour à l'unanimité)

- **Adhésion IFOREP**

Les Administrateurs valident l'Adhésion de la CMCAS à l'IFOREP pour la somme de 1 000 €.

Délibération N° 2024-65

(Pour à la majorité)

CGT : Pour

CFE/CGC et CFDT : Contre

FO : Abstention

- **Adhésion Tourisme & Loisirs**

Les Administrateurs valident l'Adhésion à l'Association Tourisme & Loisirs pour un montant de 3 500 €.

Délibération N° 2024-66

(Pour à la majorité)

CGT et CFE/CGC : Pour

CFDT : Contre

FO : Abstention

- **Augmentation du Tarif Location utilitaires des SLVies**

Les Administrateurs décident de passer le prix du km de 0,20 Centimes à 0,25 Centimes dans le cadre de la location des véhicules utilitaires dans les 5 points de Proximité du périmètre de la CMCAS.

Délibération N° 2024-67

(Pour à l'unanimité)

- **Crédit Social des Fonctionnaires**

Les Administrateurs, après débat sur les nouvelles propositions du Crédit Social des Fonctionnaires, valident une subvention de 5 000 € pour injecter dans une opération de Prêts Bonifiés à 2% réservés aux Bénéficiaires de la CMCAS Ardennes Aube Marne.

Délibération N° 2024-68

(Pour à l'unanimité)

- **Vote du Budget 2025**

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la subvention des Entreprises, soit pour notre CMCAS un Fonds National de 513 506 €.

Les Administrateurs retiennent le Budget présenté par la Délégation CGT.

Le Budget 2025 ainsi adopté est de 556 383 € soit une anticipation d'imputation des Réserves de la CMCAS de 42 877 €.

Délibération N° 2024-69

Pour le Budget de la Délégation CFDT : 3 CFDT et 3 CFE/CGC

Pour le Budget de la Délégation FO : 1 FO

Pour le Budget de la Délégation CGT : 12 CGT

10. Validation de la Répartition des Moyens Bénévoles

Ce point est reporté au Conseil d'Administration du 28 Janvier 2025.

Il est demandé aux Délégations Syndicales d'envoyer leurs demandes de changements de mandats au Cabinet de Elus.

11. Commission ASS-SP : Validation des Aides Nationales et Locales

Pas de dossiers à valider ce jour.

La prochaine Commission ASS-SP est programmée le 02 Décembre 2024.

12. Validation du Calendrier des Instances 2025

Le Conseil d'Administration valide le calendrier des Instances suivant :

➤ 20 Décembre 2024	Bureau CA Extraordinaire
➤ 10 Janvier 2025	AG CMCAS Extraordinaire
➤ 14 Janvier 2025	Bureau CA
➤ 28 Janvier 2025	CA
➤ 07 Mars 2025	Bureau du CA
➤ 25 Mars 2025	CA
➤ 25 Avril 2025	Bureau du CA
➤ 13 Mai 2025	CA
➤ 06 Juin 2025	Bureau du CA
➤ 24 Juin 2025	CA
➤ 25 Juin 2025	AG de la CMCAS
➤ 12 Septembre 2025	Bureau du CA
➤ 30 Septembre 2025	CA
➤ 24 Octobre 2025	Bureau du CA
➤ 02 Décembre 2025	CA

13. Questions Diverses

Le Président du Comité Editorial rappelle que la date butée pour l'envoi des articles pour le prochain Magazine de la CMCAS Ardennes Aube Marne est fixée au 30 Janvier 2025.

Le Secrétaire Général



Antoine PEREZ